

décomatic s.a.



Fabrication d'emballages en matière plastique
La Verpillière
100 salariés

www.decomatic-sa.com

Représentée par : Jean-Christophe MILLIAT, *responsable technique et management de l'environnement* : jc.milliat@decomatic-sa.com

Descriptif de l'action réalisée en 2011 :

Modification du site pour favoriser l'accès des personnes handicapées

Éléments ayant motivé le choix de l'action :

Politique et engagement de la direction dans le développement durable et soutien de l'AGEFIPH

Passer d'un taux d'accessibilité de 12% (faible) à un taux de 88% (très bon)

Indicateurs de suivi/résultats atteints :

100% des travaux et aménagements réalisés : ascenseurs, boucles pour malentendants, balisage pour malvoyants...

Taux de 88% d'accessibilité atteint

Moyens mobilisés pour sa mise en place :

En interne avec 1 responsable de projet + 1 coordinateur sécurité et en externe avec 1 architecte + 1 coordinateur de travaux

Temps passé : 200 heures décomatic

Budget de 260 000 euros (aidé par l'AGEFIPH)

Moyens logistiques assurés par des entreprises extérieures



Témoignage de Jean-Christophe MILLIAT



« Afin de poursuivre la politique de développement durable de l'entreprise, nous souhaitons nous engager fortement pour favoriser la diversité et permettre à toute personne porteuse d'un handicap de pouvoir d'une part accéder à notre site, mais surtout de travailler dans notre entreprise.

La Charte « Action Bourbre Responsable » correspond à nos valeurs et nous avons souhaité labelliser cette action afin de montrer que nous agissions sur le plan social et sociétal ».